



KRAV MAGA CLUB 07

Décharge de responsabilité

Je soussigné,

Dégage pour toujours de toutes responsabilités l'équipe de Krav Maga club 07 st Péray, incluant professeurs, administrateurs, invités et élèves, ci-après "Krav Maga club 07 st Péray", en cas d'accidents de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucunes exceptions ni réserves, liés à l'entraînement et à la pratique du Krav Maga et plus largement des arts martiaux. Je reconnais avoir pris connaissance de tous les risques liés à la pratique du Krav Maga et des arts martiaux et plus généralement du sport intensif. Je m'engage à m'informer et à respecter les règles de sécurité et les consignes des organisateurs et des propriétaires des locaux s'appliquant à ma participation aux stages de Krav Maga. En conséquence, je renonce à tout recours légal à l'encontre du Krav Maga club 07 st Péray, ses professeurs, administrateurs, invités et élèves, en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages.

Je certifie que je suis assuré au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et incorporels que je pourrais causer au cours de la pratique du Krav Maga et plus largement des sports de combats. De plus je reconnais que Krav Maga club 07 st Péray n'assume aucune responsabilité ou obligation de me fournir une aide financière ou autre, y compris, mais sans s'y limiter, services médicaux, de santé ou d'invalidité, ou d'assurance de toute nature dans le cas de blessure, maladie, décès ou dommage à ma personne. Je renonce à toute réclamation d'indemnité ou responsabilité de la part de Krav Maga club 07 st Péray en cas de blessure ou de frais médicaux engagés par moi-même.

Je libère et décharge à jamais Krav Maga club 07 st Péray de toute réclamation que ce soit qui pourraient se produire en raison d'un traitement de premiers secours ou d'autres services médicaux rendus dans le cadre d'une situation d'urgence lors de ma participation à un stage de Krav Maga.

Je comprends que l'apprentissage du Krav Maga peut inclure des activités qui peuvent être dangereuses pour moi y compris, mais sans s'y limiter, les activités engagées lors de l'apprentissage des arts martiaux, impliquant des activités intrinsèquement dangereuses. En tant qu'étudiant, je déclare expressément assumer le risque de blessures ou de dommages causés par ces activités et libère Krav Maga club 07 st Péray de toute responsabilité pour les dommages corporels, la maladie ou la mort résultant de la pratique des arts martiaux et du Krav Maga ou survenant pendant que je suis engagé dans la pratique du Krav Maga.

Il est de ma seule responsabilité de veiller à mes biens et aux biens d'autrui. Je ne pourrais tenir Krav Maga club 07 st Péray, ses professeurs, administrateurs, invités et élèves, responsables en cas de perte, vol ou bris de mes biens. Je m'engage à faire preuve de respect envers l'équipement des autres et le matériel présent dans la salle et à rendre tout objet ne m'appartenant pas à la fin du cours.

En tant qu'étudiant, je conviens que cette décharge est destinée à être aussi large et inclusive que possible dans la mesure permise par les lois Française et que cette décharge doit être régie et interprétée conformément à celles-ci. Je suis d'accord que dans le cas où une clause ou une disposition du présent document est jugée invalide, le caractère exécutoire des dispositions restantes du présent document ne doit pas être affecté.

En signant ci-dessous, je tiens à exprimer ma compréhension et l'intention d'entrer dans cette renonciation et décharge de responsabilité de plein gré et volontairement.

Le stagiaire :
(Mention manuscrite "lu et approuvé", et signature)

Le Président : Julien Warzee
Fait à Saint Péray, le xx/xx/2021